

CM du 31 Mai 2024

Excusés :

CHACORNAC Emmanuelle donne procuration à Gérard MAZOYER

COSME Vincent donne procuration à Claudine DURAND

FELGINES Florence donne procuration à Jean-Yves BERAUD

JAMMES Sandrine donne procuration à Marjolaine FOURNET-FAYARD

JACQUES Cyrille donne procuration à Corinne GIRAUD

Secrétaire de séance : Marjolaine FOURNET-FAYARD

ADOPTION DU PROCES VERBAL DES DECISIONS DU 12 AVRIL 2024

Une erreur s'est glissée dans le nombre de vote pour les attributions de la subvention pour l'association Buena Onda. En effet le nombre de vote est de 12 sur 14 et non 9.

La délibération étant juste pas de changement.

Décision :

Pour : 14

Abstention :

Contre :

SUBVENTIONS ECOLE CONCERNANT LE PROJET PEDAGOGIQUE MATHS'THEQUE ET LE PROJET « COURS ACTIVITES ET SPORTIVES »

Choix des jeux avec la directrice. Mise en avant du sport auprès des enfants.

Réception d'un courrier à la mairie pour « Cours Actives et sportives », notre dossier recevable. Il a quand même fallu justifier que le terrain utilisé est bien la propriété de la commune.

La dépense totale pour la commune est de 1379,04€HT

Décision :

Pour : 14

Abstention :

Contre :

A eu lieu cette semaine un rdv avec la préfecture concernant le litige entre la Mairie de Saint Vidal et la Mairie de Sanssac. Au final la préfecture a tranché ce sera donc : 899€ pour l'année en cours et 700€/élève pour l'année précédente.

READHESION AU GROUPEMENT D'ACHAT D'ELECTRICITE ET DE GAZ NATUREL PILOTE PAR LE SDE

AK Préfecture

043-214302333-20240830-2024_38-DE
Reçu le 03/09/2024

Le syndicat départemental de Haute Loire a adhéré à un groupement d'achats avec 11 autres départements, dont le syndicat départemental d'énergies du Tarn est le coordonnateur.

Cela permet de négocier et d'avoir des prix intéressants.

Ce qui nous est demandé ce jour c'est de continuer de participer à ce groupement d'achats.

On devrait tomber à 111€ le MegaW en 2025, contre 199€ MegaW pour 2024.

L'adhésion n'est pas payante. En dehors des départements, il y a des établissements type Ephad, hôpitaux etc qui ont aussi adhéré.

Donc vote pour la réadhésion au groupement d'achats.

Décision :

Pour : 14

Abstention :

Contre :

Depuis le 30 Avril on fabrique notre électricité. Monsieur le Maire est surpris de la production qui est excédentaire par rapport à ce que l'on consomme. C'est une bonne nouvelle au vu du temps actuel. Nous sommes en attente de contrat afin de revendre le surplus normalement avec le nouveau contrat on devrait vendre et avoir une rétroaction sur le surplus de fin avril jusqu'à la signature du contrat. A suivre

MODIFICATION DE LA DELIBERATION 2024-22 CONCERNANT L'APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL CONCERNANT LES AMENAGEMENTS POUR LA RENATURATION DU CENTRE BOURG ET AUTORISATION A SOLLICITER LA PARTICIPATION FINANCIERE AUPRES DU GROUPE D'ACTION LOCALE HAUTE-LOIRE AU TITRE DU PROGRAMME LEADER, ET A L'ETAT AU TITRE DU FONDS VERT RENATURATION

Le terme important c'est renaturation. Nous avons basé sur 3 subventions principalement l'Etat et conseil régional et le conseil départemental. L'état n'a pas suivi

Les montants demandés doivent être modifiés.

On est sur un financement un peu moins favorable que celui de la mairie et qui est un peu plus compliqué à monter.

Le budget prévisionnel ne change pas.

Le montant du marché actuellement (lot) : 790988€

En autofinancement nous sommes sur 194251,07€.

Donc les travaux de la place le temps de boucler les financements, plus l'appel des entreprises etc ne commenceront pas avant l'année prochaine. Ce qui nous laisse le temps de récupérer la TVA des lots (soit environ 160 000€, on récupère 16,404% du montant HT).

AR Prefecture

043-214302333-20240830-2024_38-DE
Reçu le 03/09/2024

Décision :

Pour : 14

Abstention :

Contre :

AVENANT N°1 LOT N°2-TERRASSEMENT-SDRTP

Au départ 26000€HT, au vote ce jour une moins-value de 1603,35€HT. Soit à l'arrivée 24396,65€HT

Décision :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre :

AVENANT N°4 LOT N°3-MACONNERIE-ARNAUD TP

Au départ 249300,34€HT.

Puis +4374,50€HT (avenant n°1)

Puis – 12495,22 (avenant n°2)

Puis + 322,21€HT (avenant n°3)

Au vote aujourd'hui une plus-value de 1313,02€HT

A noter : en prenant en considération l'intégralité des avenants nous sommes sur une moins-value de 3585,15€HT

Décision :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre :

AVENANT N°2 LOT N°4-CHARPENTE-CHARPENTIER CASADEENS

Au départ 47153,97€HT

Puis + 4522,57€HT

Au vote aujourd'hui une moins-value de 3553,33€ et une plus-value de 1166,09€, soit au total une moins-value de 2387,24€HT

A noter : en prenant en considération l'intégralité des avenants nous sommes sur une plus-value de 2135,33€HT

Décision :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre :

AR Prefecture

AVENANT N°2 LOT N°6-SERRURERIE-ARNAUDON

043-214302955-20240924-2024-39-35
Reçu le 03/09/2024

Au départ 17300€HT

Puis + 383,40€HT (avenant n°1)

Au vote aujourd'hui une plus-value de 1404€HT et une moins-value de 1375€ soit au total une plus-value de 29€HT

A noter : en prenant en considération l'intégralité des avenants nous sommes sur une plus-value de 412,40€HT

Décision :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre :

AVENANT N°1 LOT N°7-MENUISERIE EXTERIEURS-PARRIN

Au départ 59529,54€HT, au vote ce jour une plus-value de 841,35€HT. Soit à l'arrivée 60370,89€HT

Décision :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre :

AVENANT N°2 LOT N°8-MENUISERIE INTERIEURS-PARRIN

Au départ 76104,31€HT

Puis plus-value de 812€HT (avenant n°1)

Au vote aujourd'hui une plus-value de 5660€HT

A noter : en prenant en considération l'intégralité des avenants nous sommes sur une plus-value totale de 6472€HT

Décision :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre :

AVENANT N°1 LOT N°9-PLATERIE-BATI & DECO

Au départ 59529,54€HT, au vote ce jour une plus-value de 841,35€HT. Soit à l'arrivée 60370,89€HT

Décision :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre :

AVENANT N°1 LOT N°13-FACADES-BF43 AR Prefecture

Au départ 11459,40€HT, au vote ce jour une moins-value de 5093,40€HT. Soit à l'arrivée 6366€HT

043-214302033-2024-09-03-12
Reçu le 03/09/2024

Décision :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre :

AVENANT N°1 LOT N°15- PLOMBERIE -LASHERME

Au départ 67732,98€HT, au vote ce jour une plus-value de 975€HT. Soit à l'arrivée 68707,98€HT

Décision :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre :

AVENANT N°1 LOT N°16- ELECTRO RG

Au départ 81932,86€HT, au vote ce jour une plus-value de 5612,22€HT. Soit à l'arrivée 87545,08€HT

Décision :

Pour : 13

Abstention : 1

Contre :

Questions diverses :

- La tenue du bureau de vote pour les élections européennes, voir le planning prévu.

On note qu'il y a 38 listes mais que 25 listes qui ont déposé de la propagande électorale. Installation de la salle vendredi fin de journée. Il faut qu'on ait beaucoup de linéaire pour poser l'intégralité des bulletins. Corinne et Denis inverse leur place. Denis passe donc à 8h et Corinne à 10H.

- Inauguration de la Mairie sera le Samedi 20 juillet matin à 11H. Les principaux financeurs sont disponibles à cette date.
- Subventions perçues pour la mairie :

En 2023 on a eu 90973€ de DETR, 30k€ du département.

En 2024, 100k€ de la région en début d'année, et le 30 mai 121k€ de DETR.

On arrive à 341973€ de subvention totale à ce jour. Il manque encore 300k€ environ.

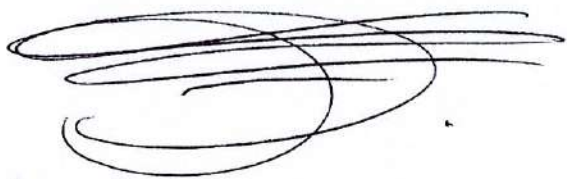
- Certains chemins et route ont été détériorés par les pluies récentes. Il faut aller voir et contrôler. Gérard est allé dans les lotissements du Vallat, de la Viale et Viale 2. Il y a des fissures à certains endroits sur le goudron. Il a contacté plusieurs entreprises pour voir les solutions possibles.

AR Préfecture

043-214302333-20240830-2024_38-DE
Reçu le 03/09/2024

- La bibliothèque : JY pense qu'il faut décaler la bibliothèque à l'école.

La Secrétaire de Séance



Stéphanie FOURNET-FAYARD

Le maire



BERAUD Jean-Yves

AR Prefecture

043-214302333-20240830-2024_38-DE
Reçu le 03/09/2024